

**S4 - Savoirs interdisciplinaires et leur didactique :  
langues germaniques**

Acronyme :

PPLG2S4

Section :

**AGRÉGÉ(E) DE L'ENSEIGNEMENT  
SECONDAIRE INFÉRIEUR**

Sous-section :

**Langues Germaniques**

Orientation :

Anglais/Néerlandais - Anglais/Allemand - Néerlandais/Allemand

**Activités  
d'apprentissage :**

1. Langue orale IV
2. Langue écrite IV
3. Aspects socioculturels et approche de productions culturelles variées IV

Nombre d'activités d'apprentissage :

3

CODE

S4

Programme

2BA

Niveau CFC

6

ECTS

15

Obligatoire

**Coordonnées  
du/des  
représentants  
« UE » :**

PETIT Mathieu - mpetit@he2b.be

**Unités  
d'enseignement  
prérequis :**

Néant

**Unités  
d'enseignement  
corequises :**

Néant

**Autres  
connaissances et  
compétences  
requis :**

Formation psychopédagogique : unités d'enseignement C1 et C3  
Formation langues germaniques : unités d'enseignement S1 et S2

**Compétences  
visées :**

- Maîtriser les savoirs disciplinaires (aspects écrit, oral et socioculturel) et interdisciplinaires (didactique et psychopédagogie) qui justifient l'action pédagogique
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions et le partage d'expérience entre élèves
- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique
- Se tenir informé des innovations dans l'enseignement des langues germaniques, remettre en question et actualiser ses connaissances

**Objectifs :**

- En langues : confirmer le niveau B2 du CECR
- En aspects socioculturels : enrichir ses connaissances des différentes cultures liées aux langues d'apprentissage (s'ouvrir au monde extérieur, histoire littéraire, création d'activités intégrant les aspects socioculturels)
- En didactique : approfondissement des méthodes d'apprentissage et des quatre phases d'enseignement (approche de l'évaluation au cours de langue)

**Contribution au  
profil  
d'enseignement  
du programme :**

Voir le « profil de formation » propre au Campus de Nivelles

**Acquis  
d'apprentissage :**

- En langues : niveau B1-B2 du CECR : Niveau avancé ou indépendant : compréhension courante et capacité à converser ; Émettre un avis, soutenir systématiquement une argumentation
- En aspects socioculturels : appropriation des différents aspects de l'histoire et de la culture des régions dont on étudie la langue étrangère. Créer des activités didactiques incluant les aspects socioculturels
- En didactique : créer des activités d'apprentissage (séquences entières) incluant les aspects précités (écrit, oral et socioculturel)
- Porter un regard critique sur son apprentissage et développer des stratégies de remédiation pour chacune des quatre compétences linguistiques

**Modalités  
d'organisation  
particulières :**

L'unité d'enseignement S4 se déroule via un séjour Erasmus Belgica au cours duquel l'étudiant sera évalué par l'institution d'accueil pour valider son unité d'enseignement selon les compétences visées par la présente fiche.  
En cas de deuxième session, une évaluation visant les mêmes compétences aura lieu soit dans l'institution d'accueil.

**Bibliographie :**

**Pondération des activités d'apprentissage :**

- 1)  2)  3)

**Remarque :**

L'unité d'enseignement S4 est validée si TOUTES les activités d'apprentissage ont une note supérieure ou égale à 10/20 ou portent la mention « a participé » (P).

# ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE :

## 1. Langue orale IV

Acronyme :

PPLG2S401 - Anglais  
PPLG2S404 - Néerlandais  
PPLG2S407 - Allemand

Pondération dans l'unité d'enseignement

20 %

CODE

S4

Volume horaire

20 heures

Quadrimestre

2

**Langue  
d'enseignement  
(deux au choix) :**

Néerlandais/Anglais/Allemand

**Implantation :**

Institution d'accueil Erasmus Belgica

**Contenus :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Méthodes  
d'enseignement et  
d'apprentissage :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Supports  
indispensables à  
l'acquis des  
compétences :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Supports éventuels à  
l'acquis des  
compétences :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Modalités d'évaluation pour la première et deuxième sessions :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

## 2. Langue écrite IV

Acronyme :

PPLG2S402 - Anglais  
PPLG2S405 - Néerlandais  
PPLG2S408 - Allemand

Pondération dans l'unité d'enseignement

20 %

CODE S4

Volume horaire

30 heures

Quadrimestre

2

**Langue  
d'enseignement  
(deux au choix) :**

Néerlandais/Anglais/Allemand

**Implantation :**

Institution d'accueil Erasmus Belgica

**Contenus :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Méthodes  
d'enseignement et  
d'apprentissage :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Supports  
indispensables à  
l'acquis des  
compétences :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Supports éventuels à  
l'acquis des  
compétences :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Modalités d'évaluation pour la première et deuxième sessions :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

### 3. Aspects socioculturels et approche de productions culturelles variées IV

Acronyme :

PPLG2S403 - Anglais  
PPLG2S406 - Néerlandais  
PPLG2S409 - Allemand

Pondération dans l'unité d'enseignement

10 %

CODE

S4

Volume horaire

15 heures

Quadrimestre

2

**Langue  
d'enseignement  
(deux au choix) :**

Néerlandais/Anglais/Allemand

**Implantation :**

Institution d'accueil Erasmus Belgica

**Contenus :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Méthodes  
d'enseignement et  
d'apprentissage :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Supports  
indispensables à  
l'acquis des  
compétences :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Supports éventuels à  
l'acquis des  
compétences :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica

**Modalités d'évaluation pour la première et deuxième sessions :**

Cfr. Institut d'accueil selon la convention Erasmus Belgica